



Montréal, le 28 février 2013

Jean-Philippe Guay  
[jpguay@lechasseuravocats.com](mailto:jpguay@lechasseuravocats.com)  
514-845-3732

**PAR SDÉ ET MESSAGER**

Me Véronique Dubois  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
800, Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Dossier R-3837-2013**  
**Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013**  
**N/D : 1040-09**

---

Chère consœur,

La présente vise à répondre à la vôtre du 21 février 2014 au nom de notre cliente, l'Union des municipalités du Québec (« UMQ »). Ainsi :

- le panel de l'UMQ sera composé de Pierre Prévost, consultant et analyste désigné de l'UMQ;
- le panel de l'UMQ demande une durée de 60 minutes pour la présentation de sa preuve, incluant la présentation sommaire du mémoire de l'UMQ par Pierre Prévost;
- l'UMQ n'envisage aucun moyen préliminaire;
- l'UMQ évalue de façon préliminaire à un total de 60 minutes le temps requis pour contre-interroger les panels de Gaz Métro;
- l'argumentation de l'UMQ sera présentée par le soussigné et nous demandons une durée de 45 minutes à cet effet.

Nous souhaitons également vous informer qu'en raison d'engagements antérieurs, le soussigné ne pourra être présent à l'audience les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2014. En conséquence, nous demandons respectueusement à la Régie de nous permettre de présenter notre argumentation au plus tard le 28 mars 2014.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression



de notre considération la plus distinguée.

**LECHASSEUR AVOCATS**

*(s) Jean-Philippe Guay*

Jean-Philippe Guay  
JPG/mb

c.c. : Me Hugo Sigouin-Plasse  
Me Vincent Regnault  
Me Guy Sarault  
Me Pierre Grenier  
Me Dominique Neuman  
Me Pascale Boucher Meunier  
Me Geneviève Paquet  
Me André Turmel  
Me Hélène Sicard